

## DEMANDE D'UNE CARTE DE RIVERAIN

La carte est octroyée à une personne physique domiciliée dans une des rues reprises dans le règlement communal fixant les conditions de délivrance de la carte de riverain.

Deux cartes de riverain sont attribuées par ménage.

**COÛT : 20 euros/ année – 1ère carte                      50 euros/année – 2ème carte**

⚠ Il est possible d'introduire votre demande via le site internet de la Ville de Huy : [www.huy.be](http://www.huy.be) ⚠

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Numéro national** : .....

**Adresse** : .....

**Adresse e-mail** : .....

**N° de téléphone** : ..... - **G.S.M.** : .....

**Sollicite** l'obtention de la carte riverain à laquelle mon statut de riverain me donne droit pour

**le véhicule** dont la **plaque d'immatriculation** est : .....

### **Le présent formulaire doit être dûment complété et transmis conjointement avec :**

- Copie de la carte d'identité
- Copie du permis de conduire
- Copie du certificat d'immatriculation du véhicule (partie 1 – recto/verso)

### **Documents complémentaires à fournir le cas échéant :**

#### **1. Si je suis propriétaire du véhicule**

Pas d'autres documents à transmettre

Si je ne suis pas propriétaire du véhicule

#### **2. Si j'utilise habituellement le véhicule appartenant à un tiers**

- Document d'assurance valide précisant que le demandeur est le conducteur principal du véhicule
- Déclaration sur l'honneur signée par le demandeur
- Déclaration sur l'honneur signée par le propriétaire

#### **3. Si j'utilise un véhicule de société**

- Attestation de la société stipulant que le demandeur en est le seul utilisateur
- Numéro d'entreprise de la société

#### **4. Si j'utilise un véhicule avec contrat de leasing**

- Copie du contrat de leasing mentionnant d'une manière explicite le nom du demandeur
- Document d'assurance valide précisant que le demandeur est le conducteur principal du véhicule

**Je m'engage à respecter les modalités d'utilisation de la carte, celle-ci doit être apposée de façon à ce que toutes les informations soient lisibles pour le contrôleur derrière le pare-brise du véhicule.**

Date de la demande .....

Signature du demandeur,

**NB: Si vous êtes en possession d'une ou plusieurs cartes de stationnement qui vous ont été délivrées par la Ville de Huy et qui sont inutilisables (déménagement, changement de n° de plaque, ...), veuillez les joindre à l'envoi de votre formulaire de demande de carte de stationnement.**

Formulaire de demande à envoyer, dûment complété et signé, accompagné de ses annexes par courrier à Ville de Huy, Grand'Place, 1 à 4500 Huy ou par mail [carte.stationnement@huy.be](mailto:carte.stationnement@huy.be)

Dès remise des différents documents demandés et pour autant que les conditions d'octroi soient remplies, le demandeur sera invité à effectuer le paiement suivant les modalités qui lui seront communiquées. Dès réception du paiement, la carte sera délivrée dans les 15 jours.

**Les cartes ne sont pas délivrées sur place mais envoyées par courrier au demandeur.  
Pour tout renseignement, s'adresser exclusivement au 085 21 78 21 – Service Accueil.**